

PAGE DE LA COOPÉRATIVE FÉDÉRÉE DE QUÉBEC

BON A SAVOIR

PUDDING AU CARAMEL

¾ tasse de sucre blanc mettre dans une casserole, laisser brunir et fondre. Mettre dans un moule y verser 1 chopine de lait avec 3 œufs battus et du sucre au goût. Mettre le moule dans un bassin d'eau chaude dans le fourneau jusqu'à ce que le mélange soit pris. Manger froid.

Le Bulletin de la Ferme est le seul organe officiel dont la Coopérative se serve pour se tenir en relation avec ses membres.

BON A SAVOIR

PUDDING AU CARAMEL No. 2

3 cuillerées de cornstarch, 1 chopine de lait chauffé jusqu'à ébullition. Faire brunir 1 cuillerée de beurre et 1 ½ tasse de cassonade. Quand le tout sera fondu, ajouter au lait avec cornstarch et vanille des amandes au goût et faire cuire dans un moule en faïence.

LA COOPÉRATION

Ce qu'elle représente pour le cultivateur

La coopération est devenue le mot d'ordre de notre époque.

Toutes les classes de la société y voient un moyen des plus efficaces pour protéger leurs intérêts. Les ouvriers, les commerçants, les professionnels, les industriels et même les financiers, ont leurs associations, par lesquelles ils se groupent pour défendre ou protéger les intérêts qu'ils peuvent avoir en commun.

Les avantages que ces gens retirent des principes et de la pratique de la coopération ne sont ni différents, ni plus grands que ceux que peuvent en retirer les cultivateurs.

La coopération, après tout, n'est-elle pas qu'une question de protection organisée. A bien analyser les motifs qui sont à la base de toute association coopérative, on doit admettre que l'on vise à augmenter l'efficacité de chacun au point de vue rendement des transactions qu'ils peuvent avoir à transiger.

Il n'y a peut-être pas de personne qui, plus que le cultivateur, ait besoin de ce genre de protection, car personne a aussi peu à dire sur le prix des produits de son travail que le cultivateur. Les prix du beurre, du fromage, des œufs, des viandes, des fruits, des légumes, etc., etc., sont fixés par des gens qui n'ont à peu près rien à faire avec leur production; l'influence du producteur est très restreinte, pour ne pas dire nulle, et les limites de son influence, trop souvent, ne s'étendent guère au delà des limites mêmes de sa ferme, si elles s'y rendent.

Le cultivateur, grâce à la coopération, a déjà commencé à jouer un rôle, qui ne manque pas d'importance, dans l'établissement des prix, sur certains de nos grands marchés. Ce rôle, il est vrai, est encore relativement limité, mais il s'est affirmé de manière incontestable dans la vente de certains produits, comme le beurre, le fromage, les animaux vivants, et nombre d'autres produits, parmi lesquels il faut mentionner les bluets, le sucre et le sirop d'érable, le poisson. Dans certains cas, on a vu les prix monter de 30, 50 et même 100 pour cent, et pour nulle autre raison que celle de l'influence de la coopération. La marge des profits, que se réservaient certains intermédiaires, a été diminuée grandement, et certaines productions qui n'offraient aucun profit à leurs exploitants sont maintenant devenues une source de revenus très appréciables.

D'ailleurs, ce n'est là rien de nouveau que nous apprenons à nos lecteurs. Il suffit de leur citer l'exemple du Danemark, de la Belgique et de l'Allemagne pour qu'ils saisissent le magnifique rôle que l'on peut faire jouer à la coopération. Et le cas des "Wheat Pools" de l'Ouest canadien, qui font des affaires pour plus d'un million de dollars par jour; n'est-il pas un exemple de ce que les cultivateurs peuvent faire lorsqu'ils veulent travailler en coopération.

Ce que les autres font, pourquoi ne le ferions-nous pas dans la Province de Québec?

Activité à la Coopérative Fédérée

Département des volailles

Un char complet de volailles, comprenant 2057 sujets, a été expédié à la Coopérative Fédérée, au cours de la semaine dernière, par une centaine de cultivateurs des comtés de Dorchester et de la Beauce. Sept ou huit paroisses avaient contribué à former ce char.

Les aviculteurs de ces comtés font un travail qui mérite d'attirer l'attention. Ils en sont venus à figurer au nombre des comtés les mieux organisés que nous ayons dans la Province, au point de vue avicole.

M. E.-K. Laflamme, Instructeur Avicole dans ce district, et dont le dévouement et la compétence sont connus de tous, mérite tous les éloges pour les résultats si encourageants qui ont été obtenus dans son district par les cultivateurs, auxquels il a su donner une direction des plus sages et surtout des plus profitables. Et les cultivateurs eux-mêmes ont fait preuve d'un esprit de coopération qui, pour le moins, mérite de susciter de nombreux imitateurs dans chaque région de la Province.

Tous les sujets de ce char ont été classifiés et pesés à l'endroit de réception, sous la direction de M. Abel Raymond, Propagandiste avicole du Fédéral pour la province de Québec; en sorte que chaque éleveur était en mesure de voir, sur place, dans quelle classe seraient classifiés ses

sujets; chacun pouvait faire les constatations et les comparaisons qui lui permettraient d'améliorer ses méthodes d'élevage et d'alimentation.

Les quelques chiffres qui suivent donnent une excellente idée du degré de qualité auquel on a pu porter les volailles de ce district. 60% des volailles ont été classifiées comme No 1, et la balance se répartissait comme suit dans les classes No 2, No 3, Rebut. Si nous ne tenons pas compte des coqs, cette proportion serait portée à tout près de 70%.

No 1	1231 têtes	7183 lbs.
No 2	499 "	2131 "
No 3	91 "	294 "
Rebut	5 "	13 "
Coqs	231 "	1467 "
	2057 têtes	11088 lbs.

C'est là un exemple que donnent les aviculteurs de ces deux comtés. Lorsque l'on pense qu'en expédiant ainsi par char complet, les cultivateurs réduisent leurs frais de transport de plus de la moitié de ce qu'il leur en coûterait pour expédier par "Express", on peut facilement se rendre compte de l'avantage qu'il y a à grouper les expéditions.

Département du Beurre et du Fromage

Au cours de la semaine finissant le 8 juin, 41 nouvelles fabriques ont envoyé leurs produits à la Coopérative Fédérée de Québec, en plus de celles qui lui confiaient la vente de leur beurre et de leur fromage pendant la même semaine en 1928.

C'est là un témoignage de grande valeur de la part des fabricants de la Province.

Ce n'est pas sans raison que ces fabricants envoient leurs produits à la Coopérative. Il ne considèrent pas comme une vaine promesse l'engagement que prend cette grande organisation coopérative de retourner à ses expéditeurs les plus hauts prix qu'il est possible d'obtenir sur nos marchés, canadiens ou européens. S'ils confient la vente de leurs produits à la Fédérée, c'est qu'ils réalisent qu'il y va de leur intérêt; c'est qu'ils ont des preuves de ce qu'elle a fait et fait encore pour eux.

Le fait que la Coopérative paie tous les produits d'après leur qualité, leur assure que les efforts qu'ils peuvent faire pour améliorer la qualité de leur beurre ou de leur fromage ne seront pas faits vainement et qu'ils en seront récompensés par un prix proportionné au surplus de travail qu'ils auront dû s'imposer.

D'un autre côté, le fait que ces produits soient payés sur une base de qualité assure aux patrons que leur fabricant devra faire son possible pour toujours faire du bon beurre ou du bon fromage.

Cette augmentation très sensible dans le nombre de ceux qui consignent leurs produits à la Coopérative tend aussi à démontrer que la classe agricole en général veut contribuer sa large part à promouvoir les intérêts de la coopération dans la province.

Visiteurs à la Coopérative

Une quinzaine d'étudiants de l'Institut Agricole d'Oka, accompagnés par le Rev. Père Cyril, visitaient, il y a quelques jours, les entrepôts et les bureaux de la Coopérative Fédérée, à Montréal.

Une remarque qu'ils faisaient à M. J.-E. Lussier, Chef du Département du Beurre et du Fromage, mérite, croyons-nous, d'être reproduite ici: "Nous entendons bien parler de la Coopérative, de ce qu'elle fait et de ce qu'elle peut faire; mais nous ne nous imaginions pas que ce fut une organisation aussi grande. Il faut voir pour se rendre compte du perfectionnement de son organisation pour la classification, la réception et la vente de tous les produits qu'elle doit manipuler."

On ne réalise pas toujours ce que représente une organisation comme la Fédérée. Le nombre considérable de produits qu'elle reçoit de ses membres et de ses expéditeurs, de même que leur volume, exige un personnel très nombreux, qui pourrait encore être plus nombreux sans l'être trop, tellement il est occupé.

Ces visiteurs, qui seront plus tard nos Agronomes et nos Instructeurs et Propagandistes Agricoles, tenaient à se mettre au courant de tout ce qui pouvait leur être montré, dans une aussi courte visite, sur le fonctionnement d'une coopérative de l'importance de la Fédérée. Chaque département, à tour de rôle, fut l'objet de leur curiosité.

Sans négliger les autres points, ils s'intéressèrent tout particulièrement à la question de classification et ils tenaient à ce qu'on leur fournisse tous les renseignements possibles sur sa nature, son rôle et surtout sur ses effets en ce qui concerne l'amélioration de la qualité des produits.

NOTES E

Aux

Au chevet d'une femme
De savants médecins
Tombée en léthargie,
Et les hommes de l'art
Chacun argumentait,
Mais les autres toujou
Et pendant ce temps-l
Froide comme un cad
Et la science enfin dit
Dans un cas si grave
Mais soudain un jeun
L'âme bouleversée et
Il vint droit au cheve
La femme à cette voi
Une larme tremblant
Et l'on vit dans ses y
Un seul cri de l'amou

Il est une au
A qui nous
Quand elle
Si les hom
Que l'amou
Et que le d
Saura touj
Si donc elle
Courons à
Et pour lui
Criions aux
Et nous ve

Le programme de
ture sera à Québec a
gramme qu'il a prépa
Quand le fera-t-il con
lieu de croire cependan

La classification
culture annonce que
de la Colombie Brit
dans cette province.
la fermeté, l'état de
classification spéciale
les fraises en boîtes, l
Ces gens-là comp
d'obtenir le juste prix

Les Bois Francs
brillante démonstrat
centenaire des "Bois
sur le Mont St-Mich
premiers coups de ha
Aux Bois Franc
de notre race, sir Wil
était fier des Bois F
d'hommes publics, p
rable M. LaFerté, q
tenaire. Mais comb
venaient d'Arthabas
et se forment des car

Les engrais.—
l'utilisation de l'eng
pourrait aussi utilis
les animaux morts,
fabriquer nous-mêm
Il serait du plu
l'agriculture, de che
se perdent continu
débris des boucheri
qui salissent les rue
Cette idée a d
villes populeuses de
fre sa mise en prat
taliste entreprenan